



MAIRIE de SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS

FEUILLET de CLOTURE CONSEIL MUNICIPAL du 5 JUILLET 2022

Présents :-- **PARIZOT Stéphane - GUILLARME Grégory ROGNARD Carole - DENIZOT Eric - MONTVERNAY Didier – RAMPON Pascal -- JOMAIN Chloé - - BOIS Marjorie -- FOURNIER Michael - MORAND Frédéric - ZOCCHETTI Céline - PICOD Edouard --PINEAU Marc-Henri –**

Excusé(s) : -- **BOUCHARD Dominique - SAUZE-PARIZOT Vanessa -**

Absent(s) :

Démissions :

Secrétaire de séance : Mme JOMAIN Chloé

- Mme SAUZE-PARIZOT Vanessa a donné procuration à Mr Marc-Henri PINEAU – Mr BOUCHARD Dominique a donné procuration à Mr Stéphane PARIZOT

Délibération N° 26/2022 :

Attribution subvention exceptionnelle en faveur de l'association « La Boule Joyeuse », d'un montant de 200 €, pour participation aux championnats de France de boules lyonnaises.

Délibération N° 27/2022 :

Réduction de 200 € sur le loyer du mois d'août pour NC COIFFURE suite à fermeture du salon lors du Tour du Beaujolais (18 juin 2022).

Délibération N° 28/2022 :

Autorisation pour signature convention d'utilisation du domaine public (Cloitre) pour des séances d'hypnose par Mme PFEIFFER.

Délibération N° 29/2022 :

Autorisation pour dépôt d'une autorisation de travaux pour la réfection des peintures de la porte de l'église de SALLES et les portes des pavillons d'entrée du Chapitre

Délibération N° 30/2022 :

Création d'un emploi Agent de maitrise, à effet du 1^{er} août 2022.

Le Maire, Stéphane PARIZOT

Le secrétaire de séance, Chloé JOMAIN